



---

**Conférence de presse du 1<sup>er</sup> Octobre 2013**

## **L'UNOSEL rejoint le dispositif de la Médiation Tourisme et Voyage**

L'UNOSEL – Union Nationale des Organisations de Séjours Éducatifs, Linguistiques et de formation en langues, a rejoint le dispositif de la Médiation Tourisme et Voyage le 29 mai 2013.

L'UNOSEL, Présidée par Jacques MAILLOT, a cette année 35 ans d'existence et regroupe près 70 organismes dans les domaines des séjours linguistiques (jeunes et adultes) des séjours éducatifs (colonies de vacances) et des voyages scolaires.

L'adhésion d'un organisateur à l'UNOSEL est soumise à des critères stricts et une procédure d'accréditation comprenant différents audits (brochures, site web, audit au siège de l'entreprise et audit de séjours en situation).

L'UNOSEL est donc un label de qualité exigeant.

En 2013, l'UNOSEL c'est à travers ses adhérents :

60 000 séjours linguistiques jeunes et adultes  
50 000 séjours éducatifs  
370 000 participants à un voyage scolaire

Bien que le taux de réclamation enregistré à l'UNOSEL soit faible (2 dossiers traités en 2012), l'UNOSEL a choisi de remplacer la « Commission de Médiation » interne inscrite dans ses statuts par la Médiation Tourisme et Voyage.

L'indépendance et l'impartialité du Médiateur, la confidentialité, la gratuité pour le consommateur et la liberté de respecter ou non l'avis rendu par le médiateur ont été des facteurs déterminants de notre décision de rejoindre la MTV.

Désormais, tout organisme labélisé UNOSEL offre à ses clients le service de la Médiation Tourisme et Voyage ce qui renforce les engagements et les garanties du Label UNOSEL et crédibilise notre action dans une gestion des litiges transparente et professionnelle.

Jean-François MICHEL – Vice-président de l'UNOSEL

Contact Presse : Kseniya YASINSKA      01 42 71 00 02 / [info@unose.org](mailto:info@unose.org)